

Lundi, le 4 mars 2024

2024-03-04

Le conseil de la Municipalité de Saint-Adrien siège en séance ordinaire ce lundi, quatre mars deux mille vingt-quatre (04-03-2024) à dix-neuf heures trente au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers(es) suivants(es) :

Siège N° 1 = Claude Dupont
Siège N° 2 = Richard Viau
Siège N° 3 = Fanny Gauthier Patoine
Siège N° 4 = Pauline Dumoulin
Siège N° 5 = Marie-Pier Therrien
Siège N° 6 = Francis Picard (absent)

Assiste également à la séance, la directrice générale et greffière-trésorière, Maryse Ducharme.

ORDRE DU JOUR

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout ;
- 3° Adoption du procès-verbal de la réunion précédente ;
- 4° Suivi de la réunion précédente (si changement) ;
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Proposition du contrat de déneigement de la route 216 ;
- 10° Site potentiellement contaminé ;
- 11° PIIA - enseignes au 1633 B, rue Principale ;
- 12° Période de questions ;
- 13° Pause ;
- 14° SPA de Victoriaville ;
- 15° Arrêt Nuitée VR ;
- 16° Demande de Guillaume Laberge ;
- 17° Plainte concernant le déneigement de la rue Giguère ;
- 18° Proclamation de la Journée nationale de promotion de la santé mentale positive ;
- 19° Demande d'appui à la Ville de Rivière-Rouge ;
- 20° Fonds de soutien – Inclusion en activité physique : Lancement du Skate-park ;
- 21° Offre de service du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki pour surveillance du rang 2 ;
- 22° Mandat au comité de développement pour la coordination du marché et l'accueil touristique ;
- 23° Mandat de coordination à la FADOQ pour le projet Nouveaux Horizons ;
- 24° Dépôt au FRR régional pour technicien partagé en loisirs en collaboration avec Wotton et Ham-Sud ;
- 25° Achat des abris temporaires pour les organismes et événements locaux ;
- 26° Appel d'offre publique pour construction de l'agrandissement du garage municipal ;
- 27° FRR local : Meunerie ;
- 28° Offre de services pour la réalisation des plans et devis pour le remplacement des trottoirs sur la rue Principale ;
- 29° Appui à l'École Notre-Dame-de-Lourdes – projet gymnase ;
- 30° Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie ;

- 31° Demande de résolution pour souligner la Journée de visibilité lesbienne ;
- 32° Prise de possession du pickup – financement ;
- 33° Offre de services : permis mobile – territoire ;
- 34° Voirie ;
- 35° Varia ;
 - 35.1° Boîte de niveleuse ;
 - 35.2° Promotion du rôle des pompiers volontaires ;
 - 35.3° Dépôt de la stratégie de communication éolienne ;
 - 35.4° Rapport financier 2023 de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux ;
 - 35.5° Contrat de travail de l’officière municipale ;
 - 35.6° Invitation de l’Escadron C ;
 - 35.7° Terminal Desjardins ;
 - 35.8° Ajout d’une caméra au centre communautaire ;

202403-051

Il est proposé par la conseillère Fanny Gauthier Patoine appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE l’ordre du jour soit accepté comme tel et qu’il demeure ouvert jusqu’à la fin de la session.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus(es) ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2024 et qu’ils en ont pris connaissance ;

202403-052

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

202403-053

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et greffière-trésorière, déclare qu’il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

.....
 Maryse Ducharme,
 Directrice générale et greffière-trésorière

LES COMPTES

202400124 = Fondation du CSSS des Sources : don 2024	250.00 \$
202400125 = Petite caisse : timbres, réception	300.00 \$
202400126 = Hydro-Québec : éclairage public	173.37 \$
202400127 = Bell Canada : téléphones au bureau municipal et agente	331.21 \$
202400128 = H2O Innovation : contrat de service janvier et février 2024	1 253.22 \$
202400129 = Gesterra : redevances et enfouissement	1 072.56 \$

TOTAL DES DÉPENSES DE FÉVRIER : 126 812.63 \$
TOTAL DES REVENUS DE FÉVRIER : 173 924.01 \$

202490055, 56 = Isabelle Harmegnies : 30 h service de garde 12 h coordonnatrice	819.14 \$
202490057 à 61 = Maryse Ducharme : salaire (5 semaines)	5 313.85 \$
202490062 à 66 = Dany Guillemette : salaire (5 semaines)	4 523.90 \$
202490067 à 71 = André Larrivée : salaire (5 semaines)	3 793.45 \$
202490072 à 76 = Emilie Windsor : salaire (5 semaines)	2 761.05 \$
202490077 = Pauline Dumoulin : rémun. élus pour mars 2024	427.07 \$
202490078 = Claude Dupont : rémun. élus pour mars 2024	427.07 \$
202490079 = Fanny Gauthier Patoine : rémun. élus pour mars 2024	427.07 \$
202490080 = Marie-Pier Therrien : rémun. élus pour mars 2024	427.07 \$
202490081 = Francis Picard : rémun. élus pour mars 2024	427.07 \$
202490082 = Pierre Therrien : rémun. élus pour mars 2024	1 260.88 \$
202490083 = Richard Viau : rémun. élus pour mars 2024	427.07 \$
202400130 à 134 = Michel Larrivée : conciergerie école, bibliothèque, centre communautaire, pavillon, chalet des loisirs, 2 ^e versement déneigement (5 semaines)	2 612.50 \$
202400135 = Vivaco : essence, bouteille d'eau, lampe fluo	822.59 \$
202400136 = CRSBPE : rouleau de pellicule plastique claire, rubans pour les codes-barres	107.17 \$
202400137 = Ministère du revenu : cotisation de l'employeur	6 947.92 \$
202400138 = MRC des Sources : 1 ^{er} versement quote-part 2024	21 530.00 \$
202400139 = Régie sanitaire des Hameaux : quote-part mars 2024	3 433.33 \$
202400140 = Agence des douanes et du revenu : cotisation de l'employeur	2 473.15 \$
202400141 = Pierre Therrien : frais de déplacement	25.00 \$
202400142 = Ville Val-des-Sources : frais d'ouverture de dossier	150.00 \$
202400143 = Bell Mobilité : forfait cellulaires	193.28 \$
202400144 = Actualités l'Étincelle : publicité Semaine des enseignantes et enseignants	194.31 \$
202400145 = Carrefour Jeunesse Emploi – trio étudiant Desjardins 2024	1 000.00 \$
202400146 = Régie intermunicipale d'incendie des Trois Monts : 1 ^{er} vers. de la quote-part	25 346.65 \$
202400147 = Fonds d'information sur le territoire : avis de mutation	12.30 \$
202400148 = Eurofins Environex : analyses de laboratoire	592.12 \$
202400149 = JN Denis : gromette, feu de position rouge, prise 2 fils, crochet coulissant 5/16 grade 70	30.15 \$
202400150 = Charest international : lumière	57.38 \$
202400151 = Desroches : diesel, mazout	5 860.69 \$
202400152 = Sidevic : unibit 1/2, bouchon pr antirouille, gant soudeur, cuttins pliers, arbre compl 1/4x1/4&3/8, meule, hose clamps, collet, pistolet à eau bronze, batteries AA	485.05 \$
202400153 = Plasma Forme : restant de 11 po 50w, 39 x 35.5	653.06 \$
202400154 = Saphir Technologies inc. : installation de caméra, support et écran, câble	15 832.31 \$
202400155 = Hydraulique Vigneault : xls GMC 2500HD, cylindre chasse neige, ressort, taux horaire	6 037.92 \$
202400156 = Fonds de solidarité FTQ : régime retraite	1 624.44 \$
202400157 = La Meunerie : 1 ^{er} versement – aide financière	1 500.00 \$
202400158 = Centre agricole Wotton : belt fan, credit bracket	26.60 \$
202400159 = Würth : mèche thunder, huile coupe et de perçage	283.69 \$
202400160 = Actualités l'Étincelle : avis d'appel d'offres (3)	830.12 \$
202400161 = Ministère du revenu : avis de cotisation (loisirs)	501.10 \$
202400162 = Agence des douanes et du revenu : cotisation de l'employeur (loisirs)	168.09 \$
202400163 = Christian Côté : entretien de la patinoire saison 2023-2024	3 000.00 \$
202400165 = Distributions SecurMed : gant doublé, gant coton, pansements, tampons alcoolisés, bouteille lave-yeux vide, lunette soleil, isotonic, onguant antibiotique	200.10 \$

202400164 = Consultant GTE : mandat de refonte en urganisme	8 270.84 \$
202400166 = Clémence Hourlay : rémunération responsable bibliothèque (5 semaines)	225.00 \$
202400167 = Bureau en gros : caisses de papier, caisses de liqueur, cannes de café, surligneurs	838.99 \$
202400168 = Pauline Dumoulin : frais de déplacement	26.40 \$
202400169 = Le BEAM : location de salle le 30 décembre – soirée tradi- tionnelle (loisirs)	862.31 \$
202400170 = Léa C. Brillant : analyste et réactrice de la recherche en matière de logements	2 450.00 \$
202400171 = Grand Conseil de la Nation Waban-Aki : modification des plans et devis – Réfection rang 2 et 3	1 017.53 \$
202400172 = François Pillenière-Magnan : trop perçu 2023	131.33 \$
202400173 = Oxygène Bois-Francs : oxygène, ferroline, acétylène	48.03 \$
202400174 = Mégaburo : service de photocopies – lecture de compteur	91.39 \$
VISA = Commission des Transports : inscription de véhicules	72.25 \$
Grenco = location-achat du photocopieur (60 mois)	203.48 \$
RBC : camion Western Star (60 mois /2023-02-21 au 2028-01-21)	2 818.45 \$
	<hr/> 140 621.71 \$

202403-054

Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien
appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la greffière-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DE LA ROUTE 216 MINISTÈRE DES TRANSPORTS

202403-055

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte l'offre de contrat tel que décrit par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour une période de 5 ans.

QUE le maire, Pierre Therrien et la directrice générale, Maryse Ducharme soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adrien tous les documents nécessaires à cet effet.

* La longueur physique et pondérée est de 21,777 km, pour un montant de 187 185.89 \$.

Adoptée

SITE POTENTIELLEMENT CONTAMINÉ

202403-056

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE le travail d'identification d'immobilisations à risque de contamination a été effectué et qu'aucune immobilisation n'a été identifié sur immeubles appartenant à la municipalité, soit :

Près du 1531, Route 216 (station de pompage)
1545, rue Principale
Près de 1572, rue Principale (puit)
1589, rue Principale (aucune présence d'amiante suite à l'analyse en 2016)
1609, rue Principale (décontamination du terrain suite à la démolition en 2019, aucune présence de contamination depuis septembre 2023 selon les analyses de la firme Innéo)
Près du 1722, rue Principale (station de pompage)
5603, chemin des Semeurs
5620, chemin des Semeurs
Près du 5913, Chemin Saint-Rémi (station épuration)

QUE tous les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien, l'agente de développement ainsi que la directrice générale ont participé à cette analyse.

Adoptée

PIIA – ENSEIGNES ATELIER-GALERIE LÉZ'ARTS

CONSIDÉRANT QUE la demande vise un immeuble situé au 1633 B, rue Principale dans la zone C17 qui est commerciale ;

CONSIDÉRANT QUE la zone est visée par l'obligation d'une consultation du CCU en vertu d'un règlement sur les PIIA ;

CONSIDÉRANT QU'une partie du projet est conforme aux normes applicables ;

CONSIDÉRANT QUE les enseignes proposés sont en sculpture en bois et une bannière en tissus batik ;

POUR CES MOTIFS,

202403-057

Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien appuyé par la conseillère Fanny Gauthier Patoine

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte en partie la demande tel que présentée, soit l'enseigne sculptée et refuse la bannière en tissus batik.

Adoptée

SPA D'ARTHAKASKA

CONSIDÉRANTT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des informations et des frais annuels de 4,25 \$ par habitant ;

CONSIDÉRANT QUE la direction de la Société Protectrice des Animaux d'Arthabaska nous a informé que pour le moment il serait impossible pour eux d'ajouter de nouvelle municipalité à court terme ;

POUR CES MOTIFS,

202403-058

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien

QUE pour le moment, la Municipalité de Saint-Adrien fera de la sensibilisation auprès de la population sur l'importance de respecter la réglementation municipale, d'obtenir une licence et de compléter également le formulaire d'inscription des chiens.

QUE la Sûreté du Québec collabore avec la Municipalité de Saint-Adrien concernant la problématique de chiens en liberté au domaine Espace Nature Petit Ham.

Adoptée

ARRÊT NUITÉE VR

202403-059

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE les membres du conseil autorisent trois véhicules récréatifs de dix-huit pieds et moins à se stationner pour une nuitée sans service au Parc Serge-Picard.

Adoptée

DEMANDE DE GUILLAUME LABERGE

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du projet Chez GUIGUI ;

202403-060

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien

QUE les membres du conseil appuient l'initiative de Guillaume Laberge dans son projet ;

QUE les membres du conseil lui conseillent de continuer ses démarches avec la MRC des Sources et si le projet voit le jour, il pourrait devenir éligible à déposer un projet au FRR volet local dans l'éventualité où il pourrait avoir besoin de nouveaux d'équipements.

Adoptée

PLAINTÉ CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT DE LA RUE GIGUÈRE

La plainte sera transmise aux conseillers Francis Picard et Richard Viau pour trouver la meilleure solution.

PROCLAMATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE LE 13 MARS 2024

CONSIDÉRANT QUE le 31 mars 2022, les élus de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du **13 mars** comme *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive* ;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « **S’ACCEPTER, c’est être soi-même ensemble** » ;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l’année ;

CONSIDÉRANT QUE la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience ;

CONSIDÉRANT QU’il a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs **concitoyennes et concitoyens** ;

202403-061

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adrien, lors de la séance ordinaire du 4 mars 2024 proclame la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « S’ACCEPTER, c’est être soi-même ensemble ».

Adoptée

DEMANDE D’APPUI À LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE

202403-062

Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE la Municipalité de Saint-Adrien appui la Ville de Rivière-Rouge dans leur démarche d’opposition à la fermeture de l’urgence du Centre multiservices de santé et des services sociaux de Rivière-Rouge entre 20 h et 8 h à compter du 1^{er} février 2024.

Adoptée

FONDS DE SOUTIEN – INCLUSION EN ACTIVITÉ PHYSIQUE : LANCEMENT DU SKATE-PARK

202403-063

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien

QUE la Municipalité de Saint-Adrien dépose une demande auprès du Conseil Sport Loisirs Estrie dans le cadre du Programme Fonds de soutien – inclusion en activité physique pour un montant de 9 999 \$ pour des ateliers d’initiation au skate-park d’une durée de 2 jours. Les planches, les casques et les modules seront fournis.

QUE la Municipalité de Saint-Adrien s’engage à déboursier un montant de 540 \$.

Adoptée

**OFFRE DE SERVICE DU GRAND CONSEIL DE LA NATION
WABAN-AKI POUR SURVEILLANCE DE CHANTIER
DU RANG 2**

202403-064

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte l'offre de services du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki pour la surveillance de chantier du rang 2 ;

QUE l'analyse des soumissions, les tests du matériel, la surveillance de l'installation des ponceaux et la conformité du rechargement soient inclus dans l'offre de services au montant de 35 290 \$.

Adoptée

**MANDAT AU COLLECTIF COMMUNAUTAIRE DE
SAINT-ADRIEN (COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT)
POUR LA COORDINATION DU MARCHÉ
ET L'ACCUEIL TOURISTIQUE**

202403-065

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien mandate le Collectif communautaire de Saint-Adrien (Comité de développement) pour la coordination du marché et l'accueil touristique qui auront lieu les samedis durant la période estivale ;

QU'une subvention au montant de 4 400 \$ soit versée.

Adoptée

**MANDAT DE COORDINATION À LA FADOQ POUR LE
PROJET NOUVEAUX HORIZONS**

202403-066

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par la conseillère Fanny Gauthier Patoine

QUE la Municipalité de Saint-Adrien mandate la FADOQ pour la coordination du projet Nouveaux Horizons qui consiste en différentes activités pour les aînés qui auront lieu du 26 mars 2024 au 25 mars 2025 ;

QU'une subvention au montant de 17 955 \$ a été accordée par Emploi et Développement social Canada.

La conseillère, Pauline Dumoulin déclare son intérêt.

Adoptée

**DÉPÔT AU FRR RÉGIONAL POUR TECHNICIEN PARTAGÉ
EN LOISIRS EN COLLABORATION AVEC WOTTON ET
HAM-SUD**

CONSIDÉRANT la signature de l'entente relative au Fonds Régions et Ruralité entre la MRC des Sources et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation datée du 31 mars 2019 ;

CONSIDÉRANT l'adoption par la MRC des Sources de son Cadre de vitalisation ;

CONSIDÉRANT QUE le projet *Ressource en loisir partagée*, présenté par la Municipalité de Wotton conjointement avec la Municipalité de Saint-Adrien et la Municipalité de Ham-Sud, répond aux orientations *Augmenter l'offre en loisirs et en culture, Action 1 : Encourager les initiatives citoyennes et la diversification de l'offre en culture et loisirs* de la planification stratégique de la Municipalité de Saint-Adrien ;

CONSIDÉRANT QUE le projet est en concordance avec l'axe de vitalisation - Milieu de vie inclusif, dynamique et favorisant la persévérance scolaire et ses priorités :

- Favoriser l'implication de la municipalité et de la communauté dans les activités en lien avec les écoles, incluant l'école secondaire ;
- Améliorer les processus d'accueil et d'intégration des nouveaux habitants ;
- Animation de la communauté locale et régionale ;
- Susciter l'implication des citoyens, incluant les jeunes et les personnes âgées.

CONSIDÉRANT QUE le projet est en concordance avec l'axe de vitalisation – Attractivité et identité et ses priorités :

- Mettre en valeur l'identité propre à chaque municipalité et les particularités locales.

202403-067

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE la Municipalité de Saint-Adrien appuie le projet *Ressource en loisir partagée*, présenté par la Municipalité de Wotton en collaboration avec la Municipalité de Saint-Adrien et la Municipalité de Ham-Sud au comité de vitalisation de la MRC des Sources une demande de contribution financière pour le fonds FRR-Volet 2 Régional.

QUE la Municipalité de Saint-Adrien s'engage à déboursier la somme de 3 313 \$ sur 2 ans.

Adoptée

**ACHAT DES ABRIS TEMPORAIRES POUR LES
ORGANISMES ET ÉVÈNEMENTS LOCAUX**

202403-068

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE la Municipalité de Saint-Adrien dépose une demande au FRR local pour faire l'acquisition de deux abris temporaires d'une dimension de 3 mètres par 3 mètres et un abri temporaire de 3 mètres par 6 mètres au coût total de 1 483.47 \$.

QUE la Municipalité de Saint-Adrien s'engage à déboursier la somme de 148.35 \$.

Adoptée

**APPEL D'OFFRE PUBLIQUE POUR CONSTRUCTION DE
L'AGRANDISSEMENT DU GARAGE MUNICIPAL**

202403-069

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE la Municipalité de Saint-Adrien publie dans le journal Actualités L'Étincelle ainsi que sur seao l'appel d'offre publique pour l'agrandissement du garage municipal pour le stationnement du camion de pompiers.

QUE les soumissions seront ouvertes lors de la séance ordinaire du 8 avril 2024 à 19 h 30.

Adoptée

FRR LOCAL : MEUNERIE

202403-070

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE la Municipalité de Saint-Adrien appuie la demande de la Meunerie (OBNL) au FRR local pour l'acquisition de l'immeuble situé au 5638 chemin Saint-Rémi au montant de 27 500 \$.

Le maire, Pierre Therrien et la conseillère, Marie-Pier Therrien déclarent chacun leur intérêt.

Adoptée

**OFFRE DE SERVICES POUR LA RÉALISATION DES PLANS
ET DEVIS POUR LE REMPLACEMENT DES TROTTOIRS SUR
LA RUE PRINCIPALE**

202403-071

Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien
appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte l'offre de services du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki pour la réalisation de plans et devis pour le remplacement des trottoirs sur la rue Principale, soit de l'intersection du chemin des Semeurs en direction de Wotton ;

QUE la somme de 16 980 \$ soit pris à même le budget infrastructure.

Adoptée

**RÉSOLUTION AYANT POUR OBJET
D'APPUYER UN PROJET DANS LE CADRE DU
PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX
INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE
PLEIN AIR**

Lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adrien, tenue le 4 mars 2024,

202403-072

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE le conseil municipal appuie le projet de l'École Notre-Dame-de-Lourdes pour « **Ajout d'un gymnase simple École Notre-Dame-de-Lourdes** » afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air.

QUE le conseil municipal s'engage à conclure une entente de service avec le l'École Notre-Dame-de-Lourdes pour « **Ajout d'un gymnase simple École Notre-Dame-de-Lourdes** » afin que ce dernier soit accessible à l'ensemble de la population.

Adoptée

**JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET
LA TRANSPHOBIE**

CONSIDÉRANT QUE la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT QUE malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

202403-073

Il est proposé par la conseillère Fanny Gauthier Patoine
appuyé par le conseiller Claude Dupont

ET RÉSOLU

DE proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONNALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

Adoptée

JOURNÉE DE VISIBILITÉ LESBIENNE

ATTENDU QUE le 26 avril marque depuis 1982 la Journée de visibilité lesbienne qui vise à :

- mettre de l'avant les enjeux des femmes de la diversité sexuelle c'est-à-dire des femmes – et des personnes non-binaires – qui s'identifient comme lesbiennes, gaies, bisexuelles, pansexuelles, ayant une sexualité fluide, asexuelles ou encore en questionnement ;
- souligner leurs perspectives, défis et contributions trop souvent invisibilisés au sein des diverses manifestations LGBTQIA2S+ locales et internationales ;
- combattre la lesbophobie dans toutes les sphères de la société.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adrien est consciente que les réalités des femmes sont souvent moins visibles en raison du croisement du sexisme et de l'homophobie, soit la lesbophobie.

ATTENDU QUE Municipalité de Saint-Adrien a à cœur de mettre en lumière les réalités, les réalisations et les défis spécifiques auxquels font face les lesbiennes et personnes lesbo-queer, afin de favoriser la compréhension, l'inclusion et l'égalité de tous.tes au sein de la Ville.

202403-074

En conséquence, il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien

ET IL EST RÉSOLU

QUE la Municipalité de Municipalité de Saint-Adrien, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame Journée de visibilité lesbienne le 26 avril de chaque année, manifestant ainsi de façon tangible son engagement à faire de la municipalité un endroit où les femmes et les personnes lesbo-queer ont leur place et peuvent s'épanouir et s'exprimer librement sans être discriminé·es.

Adoptée

**PRISE DE POSSESSION DU CHEVROLET SILVERADO
2500HD 2024 – FINANCEMENT**

202403-075

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien

QUE la directrice générale et greffière-trésorière, Maryse Ducharme soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adrien tous les documents nécessaires pour l'acquisition du Chevrolet Silverado 2500 HD 2024 ;

QUE le véhicule soit financé sur une période de 5 ans avec un résiduel de 6 330 \$. Les mensualités seront de 1 468.08 \$.

Adoptée

**OFFRE DE SERVICES : PERMIS MOBILE – TERRITOIRE
VOIRIE**

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service pour le permis mobile s'élève à plus de 10 000 \$, les membres du conseil ont pris la décision de ramener ce point lors de la préparation du budget 2025.

BOÎTE NIVELEUSE

202403-076

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien

QUE les membres du conseil autorisent l'acquisition d'une boîte niveleuse de 48 pouces au coût de 2 000 \$ plus taxes conditionnellement à trouver le budget nécessaire.

Adoptée

**CAMPAGNE DE PROMOTION DU RÔLE DE POMPIER
VOLONTAIRE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien a la responsabilité de la gestion du service incendie sur son territoire ;

CONSIDÉRANT le besoin de recrutement de pompiers volontaires ;

CONSIDÉRANT l'adoption de la révision du schéma de couverture de risques en 2021 par la MRC des Sources ;

202403-077

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par la conseillère Fanny Gauthier Patoine

QUE la Municipalité de Saint-Adrien appuie le dépôt du projet *Campagne de promotion du rôle de pompier volontaire* par la Municipalité de Saint-Adrien au FRR volet 2 régional pour un montant de 15 183,63 \$.

QUE la Municipalité de de Saint-Adrien soit partenaire du projet et désigne Émilie Windsor comme représentante pour le comité de coordination ;

QUE la Municipalité de Saint-Adrien s'engage à contribuer pour un montant de 405 \$.

Adoptée

DÉPÔT DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION ÉOLIENNE

Une copie du document a été remis à chaque participant.

RAPPORT FINANCIER 2023 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE SANITAIRE DES HAMEAUX

202403-078

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE la Municipalité de Saint-Adrien adopte le rapport financier 2023 de la Régie Intermunicipale sanitaire des Hameaux préparé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, sencrl pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2023.

Adoptée

CONTRAT DE TRAVAIL DE L'OFFICIERE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien a une entente avec la Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor pour le service d'inspection sur notre territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la période probatoire de six mois est terminée ;

POUR CES MOTIFS,

202403-079

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par la conseillère Fanny Gauthier Patoine

QUE le maire Pierre Therrien et la directrice générale et greffière-trésorière soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adrien tous les documents nécessaires en lien avec le contrat de travail de Jennyfer Poitras.

Adoptée

INVITATION DE L'ESCADRON C

Aucun des membres du conseil n'est disponible pour assister au souper spaghetti qui aura lieu le 23 mars prochain.

TERMINAL DESJARDINS

Un retour sera fait dans ce dossier à une séance ultérieure.

AJOUT D'UNE CAMÉRA AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

202403-080

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE les membres du conseil acceptent l'estimation au montant de
1 040 \$ plus taxes pour l'ajout d'une caméra au centre communautaire.
Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

202403-081

Le conseiller Richard Viau propose que la session soit close à
21 h 15.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et greffière-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".

